

Comment Adhérer en ligne

Sur la page « Adhésions » du site du Club alpin du Pays de Flers <http://club-alpin-flers.fr/comment-adherer/>
Vers le bas de la page, vous avez

– Adhérer directement en ligne sur le site de la fédération <https://extranet-clubalpin.com>

En cliquant sur le lien, vous arrivez à une feuille d'inscription à notre club sur le site de la fédération.

A faire si vous inscrivez plusieurs membres d'une même famille. Un parent et un enfant ou un titulaire et un conjoint.
Non valable pour des frères et sœurs.

Consigne en cas de conjoint ou parent inscrit auparavant.

Les tarifs se modifient au fur et à mesure et permettent de contrôler vos choix. Si vous inscrivez un mineur une rubrique supplémentaire apparaît vous demandant les noms d'un (ou deux si vous le désirez) représentants légaux

Cocher les activités pratiquées au club

Cocher obligatoirement les cases 1 et 3

Cocher les deux cases après avoir lu le texte.

En cochant cette case, vous choisissez, en connaissance de cause, de ne pas prendre l'assurance individuelle. *La case précédente se décoche. Pour les extensions, voir en cas de besoin*

Cocher si vous souhaitez vous abonner à la revue.

Obligatoire pour les adhérents fréquentant le mur d'escalade sauf les jeunes de l'école d'escalade.

Fédération française des clubs alpins et de montagne
Club : 6110 CLUB ALPIN FRANCAIS PAYS DE FLERS
Si vous êtes déjà adhérent dans ce club l'année dernière, Cliquez ici
Si vous souhaitez inscrire plusieurs personnes d'une même famille simultanément, Cliquez ici
Si vous souhaitez adhérer au même club que votre conjoint ou votre parent, demandez-lui de vous inscrire via son espace licencié, rubrique « Ma licence-mes options »

saison 2023 - 2024

Validité de la licence
La licence est valable jusqu'au **30 septembre 2024** à minuit. La couverture d'assurance reste acquise jusqu'au **31 octobre 2024**.

Informations principales

Qualité	#	Complément	Messagerie Electronique
Nom		Batiment	Téléphone mobile
Prénom		N° / rue	Téléphone domicile
Né(e) le		Localité	Téléphone travail
Nom de naissance		CP / ville	En cas d'accident (TEL)
(S'il diffère du nom)		Pays	En cas d'accident (QUI)
Pays de naissance	#		
Ville de naissance			

Tarifs

Licence	74.00 €
Assurances complémentaires	22.00 €
Abonnement La Montagne et Alpinisme	0.00 €
Autres	0.00 €
Total	96.00 €

Activités pratiquées

- ALPINISME
- CANYON
- CASCADE DE GLACE
- ESCALADE
- MARCHÉ NORDIQUE
- RANDONNÉE
- RAQUETTES
- SKI ALPIN
- SKI NORDIQUE
- SKI DE RANDONNÉE
- SLACKLINE
- SPELEOLOGIE
- SNOWBOARD
- TELEMARQUE
- TRAIL
- VELO DE MONTAGNE
- VIA FERRATA
- SPORTS AERIENS

A des fins de statistiques uniquement

Données personnelles
La FFCAM a besoin de recueillir les informations du présent formulaire pour la gestion administrative de votre licence sportive. Elles sont destinées aux gestionnaires de la FFCAM, aux personnes habilitées de votre club, aux prestataires (informatique, routage, assurances) et leurs éventuels sous-traitants, et éventuellement aux partenaires de la FFCAM sauf opposition de votre part.
 J'accepte que les informations recueillies sur ce formulaire soient enregistrées dans un fichier informatisé par la FFCAM.
 Je ne souhaite pas recevoir d'informations des partenaires de la FFCAM.

La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué.
 J'ai compris ce contrôle

Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : vosdonnees@ffcam.fr

Certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique des sports de montagne / questionnaire santé

Assurances
Je déclare avoir pris connaissance de la notice d'information assurances intitulée "Licence assurance – Résumé des garanties saison 2023 - 2024"
Je reconnais avoir été informé par la Fédération française des clubs alpins et de montagne de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels ma pratique sportive peut m'exposer, et les frais de recherche et de secours.
J'ai pris connaissance de la garantie complémentaire Assurance de Personne et Assistance Secours proposée par la FFCAM à ses licenciés figurant sur la notice d'information et qui couvre, dans les limites indiquées les frais de recherche et de secours, les dommages corporels et l'assistance rapatriement.
Je certifie avoir connaissance que je peux avoir intérêt à souscrire à titre individuel et auprès de l'assureur de mon choix des garanties complémentaires d'assurances pour les dommages corporels.

J'accepte l'Assurance de Personne et Assistance Secours France/Union européenne & Maroc proposée par la FFCAM au tarif de 22.00 €
 Je refuse l'Assurance de Personne et Assistance Secours France/Union européenne & Maroc

Les extensions ci-dessous sont accessibles sous réserve de la souscription préalable de la licence accompagnée de l'option Assurance de Personne et Assistance Secours.

Je veux souscrire l'extension Individuelle Accident Renforcée (dont dommages aux matériels sportifs sauf vol) au tarif de 43.00 €
 Je veux souscrire l'extension Monde Entier au tarif de 118.00 €. A souscrire si le domicile de la personne est en dehors de la zone Europe et/ou si la personne se rend en dehors de la zone Europe
 Je pars à l'étranger pour un séjour de plus de 180 jours consécutifs
 Je veux souscrire l'extension Paralpinisme au tarif de 335.00 €.

Définition du Paralpinisme : sport de montagne consistant à sauter d'une falaise ou d'un sommet en chute libre, avec une voile de parachute fermée, qui sera ouverte lors du vol.

Revues

Abonnement au magazine La Montagne et Alpinisme (4 Numéros, 23.00 € France, 28.00 € Etranger)
 Abonnement promotionnel aux revues La Montagne et Alpinisme et Revue Pyrénéenne (France : 33 € au lieu de 39,25 € ; Etranger : 41,75 € au lieu de 48 €)

Activités de votre club

Cotisation mur
Cotisation due par tous les adhérents, fréquentant le mur d'escalade, ayant plus de 14 ans au jour de l'inscription (SAUF jeune inscrit à l'école d'escalade).

Etape suivante

Contrôler les tarifs: Ils dépendent de votre âge, du choix ou non de l'assurance de personne ainsi que de l'abonnement à la revue La Montagne. Pour les adultes fréquentant le mur, vous devez avoir un montant de 15€ dans la case « Autres »

Il ne reste plus qu'à cocher « Etape suivante » à et procéder au règlement par carte bancaire en toute sécurité.